

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 06 novembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 13 novembre 2023

MUSÉES - MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE - FOIRE AUX CATALOGUES 2023 - PROLONGATION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DES BILLETS

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Jacques BILLY à Johann SPITZ, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Alain CHAUFFIER à Romain DUPEYROU, Gérard LABORDERIE à Sonia LUSSIEZ, Lucien-Jean LAHOUSSE à Gérard LEFEVRE, Bastien MARCHIVE à Florence VILLES, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Mélina TACHE à Jeanine BARBOTIN, Yvonne VACKER à Lydia ZANATTA.

Titulaires absents :

Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Michel PAILLEY.

Titulaires absents excusés :

Richard PAILLOUX, Franck PORTZ.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

MUSÉES - MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE - FOIRE AUX CATALOGUES 2023 - PROLONGATION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DES BILLETS

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Chaque année, les musées communautaires proposent une vente des produits de leurs boutiques à prix réduit.

La 11^{ème} édition de cette Foire aux Catalogues aura lieu du 24 novembre au 3 décembre 2023 au musée Bernard d'Agesci.

Il est proposé les conditions de mise en vente suivantes (tous les prix s'entendent TTC) :

- 5 cartes postales au prix unique de 1,50 € le lot (au lieu de 1 € la carte) ;
 - 3 posters au prix de 2 € le lot (au lieu de 2 € le poster) ;
 - Pour un carnet Muse Erato acheté, le deuxième offert (soit 4,90 € au lieu de 9,80 €) ;
 - Pour un puzzle tube acheté, la carte postale correspondante offerte : M^{me} de Maintenon ou vue du Donjon (soit 5,90 € au lieu de 6,90 €) ;
 - Pour l'achat d'un masque au motif « carré de pavement d'Iznik », l'essuie-lunette exceptionnellement offert (soit 9,50 € au lieu de 15,40 € le lot) ;
 - Pour l'achat d'un masque, une carte postale au choix offerte (soit 9,50 € au lieu de 10,50 € le lot) ;
 - Par tranche de 15 € d'achats effectués à la boutique, un masque au choix offert ;
 - Braderie d'articles ne pouvant pas être proposés à la boutique des musées en raison de leur état :
 - Si prix initial entre 0,50 € et 2,00 € inclus = 0,20 € ;
 - Si prix initial entre 2,00 € et 5,00 € inclus = 0,80 € ;
 - Si prix initial entre 5,00 € et 10,00 € inclus = 2,00 € ;
 - Si prix initial supérieur à 10,00 € = 4,00 € ;
 - Remise de 60% sur tous les catalogues pour « déstockage » édités par les musées de la Communauté d'Agglomération du Niortais avant 2014 ;
 - Dimanche 3 décembre uniquement : réduction de 5% sur les livres dédicacés ce même jour par leur(s) auteur(s) lors de la séance de dédicace organisée de 14h à 17h ;
- Ouvrages concernés :
- *Histoires et confidences des Animaux du Marais Poitevin – Bernard MARTINEAU*, convention de dépôt-vente du 1^{er} aout 2022 avec l'association La Plume Verte ;
 - *La petite histoire de Niort, collection Baroque* et *Le Marais Poitevin raconté aux enfants*, convention de dépôt-vente du 1^{er} aout 2022 avec Geste Edition ;
 - *En flânant dans Niort et sa région – Rolland IROLLA* convention de dépôt-vente du 8 juin 2023 avec Rolland IROLLA ;

- *Dictionnaire des peintres et des sculpteurs des Deux-Sèvres – Daniel COURANT*, convention de dépôt-vente en cours de création avec le Centre Culturel Leclerc ;
- *Histoire de Niort – Daniel COURANT*, livre à paraître convention de dépôt-vente en cours de création avec Geste Editions ;
- *Amable Ricard, L’aigle du barreau de Niort – Jean-Claude FAUCHER*, convention du 4 mars 2022 avec la Société Historique des Deux-Sèvres ;
- *Une ville... Un enfant. Mes souvenirs de Niort – Henri CLOUZOT (préface Éric Surget)*, convention du 10 mars 2023 avec l’Espace Culturel Leclerc.

Par ailleurs, en raison de la fermeture du musée Bernard d’Agesci du 1^{er} janvier au 19 avril 2024 et afin de ne pas pénaliser les visiteurs, il est proposé de prolonger la durée de validité des billets 2 musées et Pass Annuel, qui ont habituellement une durée de validité d’un an à compter de leur achat. Cette prolongation est fonction de la date d’achat du billet :

- Entre le 02/01/2023 et le 01/02/2024 : durée de validité de 16 mois ;
- Entre le 02/02/2024 et le 01/03/2024 : durée de validité de 15 mois ;
- Entre le 02/03/2024 et le 01/04/2024 : durée de validité de 14 mois ;
- Entre le 02/04/2024 et le 01/05/2024 : durée de validité de 13 mois.

Le Conseil d’Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les modalités de mise en œuvre de la Foire aux catalogues édition 2023 ;
- Approuve la modification de la grille tarifaire des musées ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document afférent.

Le Conseil d’Agglomération adopte à l’unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance

Président